



DELIBERATION

SEANCE DU COLLEGE DU 17 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020-1-03

Le conseil du Collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Président

Thierry COULHON

Présents :

Jean-Luc ADAM
Yann ALGAN
Geneviève ALMOUZNI
Michel BIDOIT
Valérie BOTTA-GENOULAZ
Sylvie BRAU-NOGUE
Hélène BURLET
Stéphane DALMAS
Sylvain FERZ
Laurent FOULLOY
Manuelle FRANCK
Daniela Cristina
GHITULICA
Guisèppina GIGLIA-MARI
Philippe GILLET
Caroline GRUSON
René GUINEBRETIERE
Ronny HEINTZE
Paul INDELICATO
Isabelle OSWALD
Aurélien PERRIER-PINEAU
Benjamin PEUTEVYNCK
Marine RIBALS
Didier ROUX
Jean-Claude SIRARD
Nathalie VERGNOLLE
Cathie VIX
Loulou VON RAVENBERG

Excusés

Pierre HENRIET
Colette MELOT

VU la Loi n°2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes

VU la Loi organique n° 2017-54 du 20 janvier 2017 relative aux autorités administratives indépendantes et autorités publiques indépendantes

VU la Loi ESR du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

VU le Code de la recherche : articles notamment ses articles L. 114-3, L. 114-3-1 à L. 114-3-7

VU le Décret du 30 octobre 2020 portant nomination du président du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU le Décret du 30 octobre 2020 portant nomination au collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU le Décret n° 2020-173 du 27 février 2020 relatif aux modalités de rémunération des membres des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes

VU le Décret n° 2019-1017 du 2 octobre 2019 portant diverses dispositions relatives au conseil et au président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU le Décret n° 2014-1365 du 14 novembre 2014 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU l'Arrêté du 15 septembre 2015 fixant les montants des indemnités susceptibles d'être allouées aux membres du conseil et à certains personnels du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU l'Arrêté du 27 février 2020 pris en application du décret n° 2020-173 du 27 février 2020 relatif aux modalités de rémunération des membres des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1 : le régime indemnitaire des experts est approuvé à la majorité avec 22 voix (26 votants).

Le président du Hcéres

Thierry Coulhon